Syndicat Autonome National des Experts de l'Education Routière et de la Sécurité Routière
Syndicat affilié à l'UNSA

Paris, le 16 septembre 2026

Christophe NAUWELAERS
Secrétaire Général
christophe.nauwelaers@unsa.org
06.48.42.54.68

Madame Juliette BOSSART-TRIGNAT
Directrice des Ressources Humaines
Secrétariat Général - DRH

Référence : DRH-09/2026

Objet : Projet de décret modifiant le statut particulier du corps des délégués au permis de conduire et à la sécurité routière (DPCSR)

Référence : Comité Social d'Administration du Ministère du 9 octobre 2024

Madame la Directrice,

Le corps des délégués au permis de conduire et à la sécurité routière est régi par les dispositions du décret n° 97-1017 du 30 octobre 1997. Les DPCSR sont recrutés, nommés et gérés par le ministre en charge de la sécurité et de l'éducation routières puis intégrés au ministère de l'intérieur en 2014.

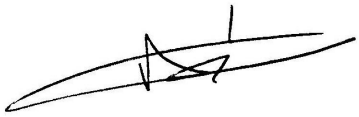
Depuis la création du corps, en 1997, d'importantes évolutions des missions des DPCSR et de leur recrutement ont été constatées lors de travaux dans le cadre du dialogue social. Deux objectifs ont été déterminés par le ministère, la reconnaissance et la valorisation des compétences spécifiques aux DPCSR et l'adaptation du statut particulier du corps aux exigences de la filière.

Un projet de décret en Conseil d'État modifiant le décret statutaire a été soumis au guichet unique, le Comité Social d'Administration du Ministère a été consulté pour avis le 9 octobre 2024. Le projet de décret modifiant le statut particulier du corps des DPCSR a été approuvé à l'unanimité.

Je vous demande de bien vouloir m'informer de la raison pour laquelle, les modifications prévues au statut particulier du corps n'ont toujours pas été publiées au journal officiel, près de deux ans après l'avis rendu par notre instance ministérielle de concertation.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma plus haute considération.

Christophe NAUWELAERS



Copies :

DRH :
- M. Christophe MAROT, adjoint à la directrice
- Mme Adeline SAVY, SDP
- M. Gilles BON-MAURY, chef du BGPS

DSR :
- Mme Estelle BALIT, DISR
- Mme Catherine BACHELIER, SD-ERPC

Bureau national
Section encadrement

Syndicat Autonome National des Experts de l'Education Routière & de la sécurité routière
SaNEER&SR
Le Syndicat Représentatif des Inspecteurs et des Délégués au Permis de Conduire et à la Sécurité Routière

UNSA-SANEER
DDT de la Marne
40 Boulevard Anatole France
CS 60554
51037 Châlons-en-Champagne
Cedex